Publié le



Département du Calvados Arrondissement de Bayeux Canton de Courseulles-sur-Mer

Commune d'ASNELLES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 avril 2025

Convocation: 05.04.2025 Affichage: 05.04.2025

Nombre de conseillers en exercice: 14 - Présents: 9- Votants: 13 - Absents: 1

L'an deux mil vingt-cing, le 14 avril 2025 à 18h, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Alain SCRIBE, Maire.

Présents:

M. Alain SCRIBE, maire

M. Sébastien ALIX, M. Christian AUBERT, Mme Aude LELIÈVRE, M HALAY Philippe, Mme Maryse MONNIER, M. Michel NOSTRADAMUS, M. Daniel NOTREAMI, M. Jean-Luc RUBELT, Mme Clairette SOHIER

Absent excusé:

Mme Evelyne LAMANDÉ a donné pouvoir à Mme Clairette SOHIER M Gérard POUCHAIN a donné pouvoir à M Alain SCRIBE M Michel LAQUAY a donné pouvoir à M Daniel NOTREAMI Mme Marion Hottin a donné pouvoir à Mme Maryse MONNIER

Absent:

M. Michel BEDELIN

M. Jean-Luc RUBELT a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 27 mars 2025 :

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé, à l'unanimité, par les conseillers municipaux.



2025-35 : Approbation du compte financier unique du budget principal de la commune

M. le maire présente les résultats concernant le budget principal de la commune :

SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	578 770.03 €
RECETTES	903 014.24 €
EXCÉDENT 2024	324 244.21 €
EXCÉDENT REPORTÉ	537 368.28 €
EXÉDENT DE CLÔTURE	861 612.49 €

SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES	584 711.76 €	
RECETTES	89 329.97 €	
DÉFICIT 2024	-495 381.79 €	
EXÉDENT REPORTÉ	30 885.89 €	
RAR	125 106.31€	
DÉFICIT DE CLÔTURE	-339 389.59 €	

Le compte financier unique 2024 de la commune est approuvé par 13 voix pour 1 abstention.

<u>2025-36</u>: Approbation du compte financier unique <u>2024</u> du <u>budget</u> assainissement

M. le maire présente les résultats concernant le budget assainissement de la commune :

SECTION FONCTIONNEMENT



DÉPENSES	49 667.93 €
RECETTES	66 687.74 €
EXCÉDENT 2023	17 019.81€
EXCÉDENT REPORTÉ	219 034.31 €
EXÉDENT DE CLÔTURE	236 054.12 €

SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES	23 442.99 €
RECETTES	31 799.09 €
EXCÉDENT 2023	8356 46 €
EXÉDENT REPORTÉ	4534.46 €
EXÉDENT DE CLÔTURE	12 890.56 €

À l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget assainissement.

2025-37: Approbation du compte financier unique 2024 du budget camping

M. le maire présente les résultats concernant le budget camping :

SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	225 201.15 €
RECETTES	247 650.27 €
EXCÉDENT 2023	22 449.12 €
EXCÉDENT REPORTÉ	117 793.42 €
EXÉDENT DE CLÔTURE	140 242.54 €

SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES	44 148.50 €
RECETTES	78 587.40 €
EXCÉDENT 2023	34 438.90 €
DÉFICIT REPORTÉ	78 587.40 €
DÉFICIT DE CLÔTURE	44 148.50 €

À l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget camping.



2025-38: Subvention aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Montant en €
Choralie du Bessin	1000
LACA	100
Resto du Cœur	100
Littérature à voix haute	100
Asso Serge SAINT	50
S.P.A.	100
CAUE	120
Club Asnellois la belle	200
plage	
LPO	250
APEA	600
Collège de Courseulles	130
Asso M.SCHUMANN	100
Tourbière 14	200
Tennis de table	100
ALSA	50
Croix Rouge	100
P'tit Plus	100
Ligue contre le cancer	100
Comité des fêtes	300
SNSM	100
ADMR	300
Total	4200

2024-039: Vote du budget primitif 2025 de la commune

M. le maire s'étant retiré, le vote est présidé par M. Michel NOSTRADAMUS doyen de l'assemblée.

À l'unanimité de ses membres, le conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2025, se présentant ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN SURÉQUILIBRE

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID: 014-211400221-20250414-P202504-DE

DÉPENSES	635 192.28 €
RECETTES	1288 997.87€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	1076 481.30 €
RECETTES	1459 787.22 €

2024-040: Vote du budget primitif 2025 de l'assainissement

M. le maire s'étant retiré, le vote est présidé par M. Michel NOSTRADAMUS, doyen de l'assemblée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN SURÉQUILIBRE

DÉPENSES	130 143.54 €
RECETTES	316 874.96 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	199 167.96 €
RECETTES	203 087.96 €

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal procède au vote du budget assainissement 2025 est approuvé par 13 voix et 1 abstention

Un correctif sera déployé au plus tôt et communiqué par lettre d'information. Dans l'attente, nous vous invitons à préciser l'origine applicative de l'écart dans la délibération accompagnant le budget si aucune solution de contournement n'est identifiée. Les services préfectoraux seront par ailleurs informés de cette difficulté.

2024-041: Vote du budget primitif 2025 du camping



M. le maire s'étant retiré, le vote est présidé par M. Michel NOSTRADAMUS, doyen de l'assemblée.

À l'unanimité de ses membres, le conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2025, se présentant ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN SURÉQUILIBRE

DÉPENSES	274 040.06 €
RECETTES	384 343.14 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	52 298.50 €
RECETTES	52 298.50 €

Équilibrée en dépenses et en recettes :

Tous les points ayant été délibérés, la séance est close à 19h45.

Asnelles, le 14 avril 2025

Le maire, Alain SCRIBE

le secrétaire

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID: 014-211400221-20250414-P202504-DE

LISTE DES CONSEILLERS PRÉSENTS ET SIGNATURES

Mme Clairette SOHIER	1836
M. Jean-Luc RUBELT	
M. Alain SCRIBE	1-23
Mme Maryse MONNIER	Monnies
M. Gérard POUCHAIN	W 233
Mme Evelyne LAMANDE	PP Boh
M. Michel LAQUAY	Detro
M. Christian AUBERT	
M. Michel NOSTRADAMUS	Notria-
Mme Marion HOTTIN	PPmonnie
M. Michel BEDELIN	Assent
Mme Aude LELIÈVRE	Abto
M. Daniel NOTRAMI	Solver
M.Philippe HALAY	
M. Sébastien Alix	
	A

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID: 014-211400221-20250414-P202504-DE